



Demande d'autorisation préfectoral pour formation cqp aps

Par **Ecko30**, le **21/08/2014** à **20:30**

Bonjour à tous et toute,rnrnJe stress suite à ma pré-inscription pour une formation cqp aps.rnrnJ'ai fais des bêtises il y a maintenant 10ans je suis passer devant le juge, j'ai eu du surcis et une amende ...rnrnIl y a quelque mois j'ai fais ma demande d'extrait de casier judiciaire le "B3" et il est vide !rnrnDu coup j'aimerais savoir si a cause de mon maudit passé le CNAPS vas refuser ma demande d'autorisation ??? Sachant que cette demande a étai faite par l'organisme de formation et c'est moi qui la finance (je ne sais pas si sa joue) rnrnMerci pour vos réponse

Par **citoyenalpha**, le **07/09/2014** à **17:28**

Bonjourrnrnpas de problème. Vous stressez mais pour rienrnrnbonne formation

Par **Ecko30**, le **07/09/2014** à **20:52**

Bonjour, j'ai reçu ma réponse ils me font passer en commission ...rnrnIls m'ont demandé de leur envoyer mes observations écrite plus les documents de l'affaire (que je n'ai pas) rnrnDonc je leur ai écrit une lettre et j'ai joint une lettre de recommandation de mon patron en espérant que ça passe ...

Par **citoyenalpha**, le **07/09/2014** à **20:56**

tentative de double peine. rnEncore un abus de droit de l'autorité administrative. Surtout ne vous laissez pas faire!!! rnrnTenez nous informer si vous rencontrez un problème.

Par **Ecko30**, le **07/09/2014** à **20:59**

Je mettrai leur réponse dès que je la reçois.

Par **Ecko30**, le **20/09/2014** à **16:51**

Comme promis je met ma réponse rnIls ont accepté de me délivrer une autorisation préalable ! rnrnY a plus cas maintenant :)